

Le Village de
François

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2023**





FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Restructuration pour une plus grande unité

Au 5 septembre 2023, les assemblées des associations

- Le Village de François

- Le Village de François Sainte Marie du Désert

ont validé la fusion entre les deux associations.

Désormais, l'association Le Village de François regroupe :

son siège social dans le 77 avec un bureau à Paris dans le 10^{ème} arrondissement,

deux établissements secondaires les lieux d'accueil : les Villages

- Le Village de François à Bellegarde Sainte Marie (31) au sein de l'abbaye Sainte Marie du Désert,

- Le Village de François à Audax (64) dans le château de Gassion, ancien pensionnat des Apprentis d'Auteuil.

Un troisième établissement a été créé pour porter l'activité agricole existante au sein du Village de Toulouse.



FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Notre équipe se renforce

Un conseil d'Administration « engagé »

Les administrateurs du Village de François sont une équipe d'entrepreneurs sociaux, chefs d'entreprises green-tech, responsables d'association... Unis autour de valeurs communes, ils font bénéficier l'association de leurs expertises pluri-disciplinaires et leurs réseaux étendus.

- Jérôme DUTHOIT (Président) : gérant de sociétés dans l'énergie solaire, associé dans une activité de green tech très innovante
- Olivier de VREGILLE (Secrétaire) : ancien associé de PAI partners et associé fondateur de Fremman Capital, business angel et accompagnateurs de projets sociaux
- Wilfrid ROZE (Trésorier) : fondateur d'Emérya, directeur bénévole de La Bonne Ferme et de l'Ecole des Semeurs
- Anne-France de BOISSIÈRE : coach, responsable formation au sein des Parcours Alpha
- Yann BUCAILLE : président et fondateur du groupe Emeraude et des Cafés Joyeux
- Jean-Guénolé CORNET : président-fondateur de Néosylva, ancien directeur de la filiale de l'Office National des Forêts français (ONF) à l'international
- Patrice CAIL : Ingénieur agri pré-retraité, développement international dans l'industrie de la santé animale
- Christilla de MOUSTIER : associée du Cabinet Fremman

Une équipe « impliquée »

- Etienne VILLEMAIN : Directeur Général - cofondateur de l'Association pour l'Amitié, fondateur de Lazare et Fratello
- Bénédicte LAROUSSINIE : Responsable administratif et financier
- Sophie GRUBER : Chargée de la levée de fonds
- Aynard de CHEVRON VILLETTE : Responsable du développement des activités économiques – Ancien consultant en restructuration d'entreprise
- Maximilien GÉRARD : Responsable des activités économiques du Village d'Audaux
- Wandrille DUTHOIT : Menuisier au Village de Toulouse
- Maelys HARDY : Stagiaire en charge de la campagne IFI et le développement de la fondation

Et un ou une Chargé(e) de communication en cours d'embauche.



FAITS MANQUANTS DE L'EXERCICE

Les BÉNÉVOLES

Parmi tant d'autres

- Aude de VREGILLE : Ancienne travailleuse sociale, en charge des aspects sociaux et du bénévolat
- Paul-Emmanuel BIGO-GODARD : Animateur pour le Secours Catholique.
- Marthe POIZAT : Directrice artistique & illustratrice, bénévole sur des sujets ponctuels de communication
- Jean-Baptiste PILORGET : Responsable du village de Toulouse
- Hélène PONTIER : Adjointe du responsable du village de Toulouse
- Larry DUFRENOT : Adjoint du responsable du village de Toulouse
- Wilfrid ROZE : Responsable du Village d'Audaux
- Marie GÉRARD : Adjointe du Village d'Audaux
- Marie MONTAGNE : Adjointe du Village d'Audaux
- Les villageois de Toulouse et d'Audaux (environ 100 personnes) et les amis des Villages s'engagent aussi bénévolement dans le développement des projets (communication, accueil, chantier participatif)

Fin 2023, le Village de François a bénéficié du soutien et de l'assistance de plus de 290 personnes ayant travaillé 16 000 heures apportant ainsi à l'association le concours de leurs talents multiples pour l'équivalent D'un salarié à temps plein pour le siège

De 5,7 temps plein au Village de Sainte Marie du Désert

De 3,25 temps plein au Village d'Audaux

	ETP	10.10	
	NBR H		ETP
VDF	1,844.50		1.11
VDF SMD	9,576.00		5.74
VDF AUDAUX	5,427.00		3.25



FAITS MANQUANTS DE L EXERCICE

Des soutiens renouvelés, des nouveaux partenaires

Les PRESTATAIRES EXTERNES & CONSEILLERS EXPERTS

devenus des amis tant leur talents et concours sont précieux

- Jean-Baptiste AUTRIC (Cabinet Delsol, conseil juridique et fiscal, question juridiques)
- Quitterie DIDIER (Coach formée en psychologie)
- François LACOSTE (Architecte)
- Aliénor ATINAULT (Communication)
- Lou-Kévin ROQUAIS (Vidéaste)
- Olivier MORDEFROID (Webmaster)
- Céline CHEVAU et Odile ROSSI (Cabinet Malherbe)
- l'équipe du cabinet Exco et Pierre d'Agrain
- et bien d'autres encore...

Nous avons reçu fin 2023 225 K € de dons en nature (matériel, prestation.....)

- Les partenariats avec des entreprises continuent pour du mécénat de compétences, dons : Leroy Merlin, cabinet d'architecte Theuilin Lacombe, Alterwatt , Forbo pour des sols souples, Théodore pour la peinture
- D'autres sont développés : Schneider, Saint Gobain, Placoplâtre, Esilor. Maisons du Monde, Géosophy, Castorama, Moby, cabinet Malhere, Prodware, Hoyez, Miidex Lighting, Builders and Partners.....
- La relation de confiance mise en place avec la société MVA qui assure les travaux de rénovation de l'abbaye continue. Cette collaboration étroite est un facteur clé de la réussite du projet.
- Un menuisier- ébéniste s'est installé au sein de l'abbaye pour compléter l'équipe « chantier »



FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le Village de François à Bellegarde Sainte Marie (1/4)

ayant été ouvert le 4 octobre 2020 dans l'ancienne abbaye trappiste Sainte Marie du Désert.

Aujourd'hui, 70 personnes y vivent et nous pourrons y accueillir à terme près de 120 personnes.

• LE VIVRE ENSEMBLE

Plusieurs tranches de travaux ont été réalisées sur le site pour permettre l'accueil :

- 6 familles en 2020-2021,
- les premières personnes fragiles dans 3 colocataires gérés avec nos associations partenaires en mai 2022 et 3 nouvelles colocataires en 2023.

Ainsi, nous accueillons aujourd'hui dans nos six colocataires :

des femmes en parcours de sortie de prostitution avec l'association Magdalena,

des hommes passés par la rue avec l'association Ordre de Malte,

des hommes passés par des addictions de différents ordres,

des personnes en situation de handicap (1 colocation homme & 1 colocation femme) et

des femmes d'horizons divers désireuses de quitter la solitude et - pour certaines – des situations de précarité.

Une dizaine de studios permettent aussi d'accueillir principalement des femmes d'un certain âge anticipant la création d'un béguinage à l'abbaye en 2024-2025.

Ainsi, le vivre ensemble est une réalité vécue à l'Abbaye, avec les personnes fragiles, les 6 familles, les célibataires jeunes professionnels, les salariés, les amis et proches du Village de François et aussi, plus largement, les personnes bénéficiant de l'hôtellerie et les visiteurs. Une forme de fraternité se développe pas à pas avec l'ensemble de ces personnes qui ont à cœur de construire, par ces liens d'amitié, un village accueillant et joyeux pour les plus fragiles.



FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE (2/2)

Le Village de François à Bellegarde Sainte Marie (2/4)

- Avec plus de 70 personnes fin 2023 (6 familles, 5 colocataires et 5 studios) habitants le village 2023, l'année a été marquée par l'accueil.

Le processus de discernement des candidats et d'accueil sur place a été retravaillé et approfondi afin d'accueillir encore mieux chaque personne arrivant au village.

Par ailleurs, 4 familles en fin de mission à l'été 2023 ont renouvelé leur engagement pour un an supplémentaire.

- La première équipe de responsable du village (responsable de village et deux adjoints) a terminé son mandat en octobre 2023.

Un collège des engagés a ainsi été réuni en octobre 2023 afin de procéder à l'élection du nouveau responsable de village. Suite à cette élection, un nouveau responsable a été élu, il s'est choisi deux nouveaux adjoints et l'équipe a démarré sa mission début décembre 2023.

- Afin de préparer l'élection, une commission d'écoute composée de deux auditeurs indépendants est venue au Village et a pu entendre plus de 20 personnes. Les objectifs de la commission étaient d'identifier d'éventuels abus, d'aider l'organisation dans son ensemble à progresser, d'éclairer le Collège des Engagés dans son discernement afin d'élire le prochain responsable et de donner des pistes de progression pour le mandat du prochain responsable de Village.

Avec le nombre grandissant d'habitants, différents services se sont mis en place :

- la distribution de l'aide alimentaire auprès des personnes éligibles au sein du village. Cela fait suite à l'obtention d'un agrément préfectoral et d'une convention avec la Banque Alimentaire de Haute Garonne.
- la mise en place de navettes quotidiennes le matin et le soir vers la gare de l'Isle Jourdain, qui permet de faire ses courses ou de relier Toulouse en train.



FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le Village de François à Bellegarde Sainte Marie (3/4)

- **L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE FEDEREE AUTOUR DU VILLAGE A PERMIS LE MAINTIEN ET LA CREATION D'EMPLOIS TANT POUR LES VILLAGEOIS QUE POUR LE BASSIN ENVIRONNANT**

Au travers de ;

- Une hôtellerie de 20 chambres,
- Une miellerie (35 tonnes de miel empoté et commercialisé par an),
- Une boutique,
- Un ateliers de menuiserie,
- une activité agricole (exploitation en propre sur 45 Ha et fermages sur 115 Ha)
- un chantier d'insertion en maraîchage biologiques & poules pondeuses en lien avec « A la Bonne Ferme »

6 personnes en insertion :

- 2 personnes avec un contrat en insertion renouvelé en 2024
- 4 personnes sorties de l'insertion
 - 2 personnes ayant trouvé un CDI
 - 2 personnes ayant trouvé un CDD d'un an et de 6 mois
- un chantier d'insertion dans le domaine du recyclage de jouets avec l'association partenaire « Lutin Vert »

30 emplois ont été maintenus ou créés sur le site.



FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le Village de François à Bellegarde Sainte Marie (4/4)

- **L'ECOLOGIE INTÉGRALE :**

Les actions concrètes suivantes ont d'ores et déjà été mises en place sur le site :

- La mise en place intégrale du tri sélectif - y compris compost.
- La création d'un rayon produits alimentaires bio en circuit court dans la boutique.
- La création d'un potager bio dans une perspective d'auto-consommation et l'abonnement à des paniers de légumes bio organisé par les familles.
- Le partage de certains équipements (machine à laver, véhicules) entre les résidents
- Le lancement d'un atelier de poules pondeuses bio en agroforesterie et pâturage tournant dont les surplus sont donnés au village et à d'autres associations.
- Côté agricole, l'association n'a pas eu de production agricole en 2023, suite à la reprise de ses terres par un fermier.
- Suite à la renégociation d'un bail avec un voisin agriculteur, l'association a repris la production sur 18Ha en fin d'année. Ces parcelles sont en cours de conversion vers le bio.
- Par ailleurs, cet agriculteur a accepté de conduire ses propres cultures sur les terres de l'abbaye en bio, sur une surface de 40Ha.
- Ainsi, au total, 80Ha des terres agricoles appartenant à l'association sont bio ou en cours de conversion vers l'agriculture biologique.
- Les choix posés dans les travaux de réhabilitation : notamment isolation thermique avec du Métisse (isolant créé par le Relais, entreprise solidaire, à base de jeans en coton usagés et broyés recyclés).



FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le Village de François à Audaux (1/2)

En octobre 2022, la transmission du Château d'Audaux - ancienne maison des Apprentis d'Auteuil - a été signée.

Le plan des espaces a été finalisé et nous sommes en cours d'obtention du permis de construire (mi-2024).

Compte-tenu du caractère historique de ce château Henri IV inscrit, un des plus beaux du Béarn, le travail se réalise en collaboration avec les architectes des monuments historiques.

A terme, ce sont 100 personnes qui vivront à l'année au Village de François d'Audaux.

LE VIVRE ENSEMBLE

Aujourd'hui, ce sont déjà 3 familles qui vivent sur place et une première colocation de 6 personnes installée dans les espaces.

De même, le château, situé au coeur du petit village d'Audaux, s'est rouvert aux habitants.

Chaque premier dimanche du mois, un repas partagé accueille entre 30 et 50 personnes.

Des événements ponctuels sont également organisés avec les journées du patrimoine en 2023 (plus de 100 personnes accueillies), puis un premier événement communal en janvier 2024 co-organisé avec la mairie à l'occasion de la galette des rois.

Une fête du printemps est également en cours d'organisation avec la commune pour juin prochain.

Ces événements visent à s'institutionnaliser pour créer un vrai lien entre les habitants du Village de François et les villages environnants.

• L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Dès fin 2022, le Village de François a recruté un salarié porteur de projet pour développer les activités économiques du site et nouer des partenariats fructueux.

- un partenariat est en train de se mettre en place avec une savonnerie artisanale
- A l'étude un projet de mise en place d'un atelier en chantier d'insertion en maraîchage biologique ,
- A l'étude un projet de centre d'équitation, initiative locale soutenue par le Village de François.

Le Village de

François



FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le Village de François à Audaux (2/2)

• L'ECOLOGIE INTÉGRALE

Même si le projet est encore à ses débuts, les habitants du Village de François ont souhaité mettre en place les actions concrètes suivantes :

- La mise en place intégrale du tri sélectif - y compris compost.
- La mise en place d'un poulailler pour la production d'oeufs des habitants du village.
- La création d'un potager bio dans une perspective d'auto-consommation.
- Le partage de certains équipements (machine à laver, véhicules) entre les résidents.
- L'accueil de boucs pour l'entretien des pentes et de chevaux dans les prairies du domaine.

Comme au Village de Toulouse, nous prévoyons le remplacement de la chaudière au fuel ainsi que l'adoption des choix écologiquement vertueux dans les travaux à venir.

LA GOUVERNANCE

A la suite du séminaire de rentrée en septembre 2023, Wilfrid Roze a été mandaté par le Conseil d'administration comme responsable de Village. Deux adjointes l'assistent dans cette tâche.



MODALITÉS D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

- Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables dans le respect du recueil des normes comptables françaises qui intègre le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué le 8 septembre 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, le règlement ANC 2018-01 homologué par arrêté du 8 octobre 2018, le règlement ANC 2019-02 homologué par arrêté du 26 décembre 2019 et le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020.
- Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux articles 121-1 et suivants du Plan comptable général :
 - image fidèle,
 - comparabilité et continuité de l'exploitation,
 - régularité et sincérité,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes ont été établis par le cabinet d'expertise comptable EXCO.

Le cabinet SLG Expertise, commissaire au comptes, a certifié les comptes sans réserve.



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES COMPTES

- Le total des ressources s'établit à 3 478 k€ pour un résultat net comptable de 135 k€ et un total de bilan de 8 051 k€
- Les produits sont principalement constitués de dons à hauteur de 255 k€, Mécénats, don d'entreprises, à hauteur de 274 k€ et de contributions financières, soutien de fondations, à hauteur de 681 k€. 826 k€ de fonds dédiés ont été réaffectés sur l'exercice.
- Les revenus liés aux Villages s'élèvent à 178 K€.
- Outre les salaires, les charges sont principalement constituées des honoraires de prestataires (avocats, architecte, expert-comptable), des frais de communication (notamment conception et impression des plaquettes et newsletters) et des frais de déplacements réguliers sur le site de l'abbaye Sainte Marie Du Désert et des autres projets, les frais de fonctionnement des villages.
- L'investissement du Village de François pour les travaux d'aménagement de lieux de vie a été de 1 261 K€.
- 64 k€ des fonds reçus sont en report pour des travaux prévus en 2023.

Par ailleurs l'association a consenti un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune de 165 000€ à sa filiale ATELIERS



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES COMPTES

Compte de Résultat	2023
Ventes de Biens et services : Loyers, cotisations..	192 494 €
Ressources liées à la générosité du public : dons particuliers, entreprises, sub	531 663 €
Produits des Tiers Financeurs : dons fondations	680 914 €
Utilisation des fonds dédiés	826 290 €
Production immobilisée et en cours de production	1 195 998 €
Autres produits	51 399 €
TOTAL Produits	3 478 758 €
 Variation de stock	6 965 €
Autres achats et Charges externes dont travaux <i>dont travaux</i>	-1 616 535 €
Aides Financières	1261 k
Impôts Taxes	-36 121 €
Salaires et traitements	-274 115 €
Charges sociales	-106 576 €
Dotations aux amortissements	-254 313 €
Reports en fonds dédiés	-890 723 €
Autres charges	-74 €
TOTAL Charges	-3 171 492 €
Résultat d'exploitation	307 266 €
Résultat Financier	-23 763 €
Résultat Exceptionnel	-147 676 €
IS	
Excédent	135 827 €
 <i>Don en nature</i>	230 625 €
<i>Personnel Bénévole</i>	194 083 €

Le Village de
François

contact@levillagedefrancois.com
Tel : 06 62 29 92 51

SIEGE SOCIAL

Le Village de François • 3 rue Simonard 77230 Mongté en Goële
Association Loi 1901 • SIREN 776 777 542